

Lionnel BOUASSA
Démographe
Direction Générale de la Statistique
Libreville / Gabon
Tel : 02085035 / 04535687

Proposition de communication

7. Mobilité des Africains

703. Migration de main-d'œuvre avec ou sans-papiers (TBA)

Titre : Immigration internationale de la main d'œuvre africaine au Gabon

Introduction

- Éléments de justification

Dans son rapport sur l' « Etat de la migration dans le monde 2018 », l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), estime qu'il y avait environ 244 millions de migrants internationaux dans le monde en 2015, soit 3,3 % de la population mondiale. Plus que jamais, la migration est devenue un sujet politique d'actualité pour la communauté internationale qui s'est d'ailleurs engagée en adoptant un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en décembre 2018 à Marrakech au Maroc. Les autorités gabonaises y ont pris une part active en affirmant leur volonté de s'inscrire dans une « immigration de qualité ». Cela s'est traduit par l'adoption en conseil des ministres d'un texte qui garantit aux ressortissants des pays du G20 un « régime dérogatoire en matière d'établissement de visas d'entrée ». Cette exclusivité accordée aux ressortissants des pays industrialisés incite à un questionnement sur les caractéristiques de la main d'œuvre issue de l'immigration internationale africaine pourtant plus proche socio-culturellement et géographiquement.

- Présentation du contexte

Selon le dernier Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL 2013), le Gabon compte 1811079 habitants, dont 352 600 étrangers, soit 20 % de la population résidente du pays. Cette situation trouve son origine dans le boom pétrolier du début des années 1970. En effet, Les recettes pétrolières de l'Etat sont passées de 50 milliards en 1973 à 100 en 1974 et à 151 en 1975. Ces surplus dégagés avaient été affectés à la construction à court terme de projets industriels et d'infrastructures (routes, ponts, chemin de fer...).

Ces grands travaux vont exiger initialement le recrutement des milliers de travailleurs qualifiés et semi-qualifiés que le Gabon sera incapable de fournir. Conséquences : le Gabon, pour poursuivre son développement, va faire venir de la main-d'œuvre venant du Sénégal, du Mali, du Benin, du Cameroun, du Congo... Malgré la fin de ces grands chantiers cette immigration internationale essentiellement africaine va se poursuivre et faire du Gabon une terre d'immigration internationale.

De nos jours, malgré le statut de pays à revenu intermédiaire de tranche supérieur, les indicateurs socio-économiques ne sont pas reluisants. L'indice de développement humain (IDH) 2015 classe le Gabon à la 110e place sur 188 pays. Le pays occupait la 103e place en 2009. Le taux de chômage s'élève à 26 % au sein de la population active. Il atteint 34 % chez les jeunes de 20-24 ans et 30 % chez les 25-29 ans selon l'Enquête Gabonaise pour le Suivi et l'Evaluation de la pauvreté (EGEP 2017). Cela contribue vraisemblablement à stigmatiser l'immigrant au point que récemment le Mouvement National des Chômeurs Gabonais (MNCG) a mis la pression sur les autorités gouvernementales pour l'application dans les plus brefs délais des décrets n° 00277/PR/MT du 31 mai 1968 et n° 00663/PR/MTPS du 5 juillet 1972 réglementant l'emploi des travailleurs étrangers au Gabon. Ces textes conditionnent l'autorisation d'emploi de travailleurs étrangers à l'impossibilité de faire appel à un travailleur national pour pourvoir le poste. De même, il est possible de la subordonner à l'obligation pour l'employeur de former un travailleur gabonais dans la spécialité concernée.

- Objectif général

Face à une telle actualité, l'objectif de cette étude est de fournir une connaissance satisfaisante de la main d'œuvre africaine issue de l'immigration internationale à travers la mise en lumière du type d'activités exercées, de la branche d'activité, de la catégorie socio-professionnelle du migrant africain comparativement aux nationaux. Cela pourrait permettre de mettre en œuvre les bonnes stratégies de réduction du chômage au niveau national.

2. Revue de la littérature

Il s'agit d'un passage en revue des théories explicatives de la migration internationale :

- Approche économique : la migration internationale est considérée comme un échange de travailleurs, les néoclassiques, la théorie de la nouvelle économie des migrations, la théorie du double marché du travail ;
- Approche sociologique : la migration internationale est le fait de facteurs qui incitent au départ, la théorie du pull/push factors, la théorie des réseaux ;
- Au niveau local, outre les résultats des recensements de 1993 et 2013, on peut évoquer les travaux de Claude Bouet dont « Problèmes actuels de main-d'œuvre au Gabon, conditions d'une immigration contrôlée ».

2. Méthodologie

- Analyse descriptive (bivariée) : Il s'agit de l'analyse des relations entre variables. Elle consiste à croiser deux variables dans un tableau de données afin de tester l'existence d'une relation entre ces variables, en établissant par une mesure adéquate la nature et le niveau de ce lien.
- L'Enquête Gabonaise pour le Suivi et l'Evaluation de la pauvreté (EGEP 2017) constitue la principale source de données de cette étude.

3. Résultats

Les immigrés africains sont plus attirés par le commerce et le travail à leur propre compte alors que les nationaux sont plus attirés par l'administration publique et le travail en entreprise.

Tableau 1 : Répartition (%) de la main d'œuvre par type d'activité exercé les 7 derniers jours selon le statut migratoire

Type d'activité exercé	Statut migratoire		
	Ensemble	Gabonais	Immigrant
Champ ou jardin	6,7	6,5	3
Elevage pêche ou la chasse	0,9	0,9	0,7
Commerce	5,6	3,1	19,8
Activité de transformation (ex: artisan)	0,9	0,6	2,5
Rendre un service (ex : médecin, avocat)	1,7	1,1	4,8
Travaux domestiques	1,8	1,8	2,2
Garde des enfants/personnes âgées	0,3	0,3	0,3
Travailler pour une entreprise	7,2	7,1	7,6
Travailler pour l'Etat	7	8	1,4
Travailler pour un patron	5,1	3,6	13,8

Tableau 2 : Répartition (%) de la main d'œuvre par catégories socio-professionnelles selon le statut migratoire

Catégorie socio-professionnelle	Statut migratoire		
	Ensemble	Gabonais	Immigrants
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	5,3	6,1	1,6
Cadre moyen, agent de maîtrise	15,7	18,2	4,0
Employé, ouvrier qualifié	18,2	18,5	16,7
Employé, ouvrier semi qualifié	13,3	13,7	11,5
Mancœuvre	17,1	16,5	19,6
Patron/Employeur	2,8	1,7	7,8
Travailleur à son propre compte	23,7	20,8	36,7
Apprenti	0,5	0,4	0,5
Aide familial	3,5	4,0	1,5
Total	100	100	100